

COMMUNIQUE DE PRESSE du 29.01.2015  
Organisation d'une conférence de presse du  
Groupement des Associations de Police - UPCP, SPSI et SPJ

Mesdames et Messieurs les journalistes,

Ce matin à 0630 h. était organisée au local de l'UPCP une réunion avec les membres de nos trois syndicats, destinée à mettre en œuvre une action de grève du zèle en soutien au débrayage de la fonction publique. Notre objectif était de procéder à d'inoffensifs contrôles de circulation, au cours desquels nos membres auraient distribués des branches de chocolat, pour dénoncer le projet SCORE que le Conseil d'Etat nous impose toujours sans négociation.

Depuis hier soir, la hiérarchie de la police exerce des pressions, intimidations et menaces directes de licenciement à l'égard du personnel, pour qu'il renonce à l'usage de ses droits constitutionnels. Des officiers ont été placés en faction dans les postes pour menacer le personnel depuis 0530 h. ce matin. Il a été interdit par écrit de participer à toute réunion syndicale et à toute action, selon nous en violation flagrante des droits populaires constitutionnels. Le Commandant de la gendarmerie s'est déplacé en personne vérifier les présences devant le local de l'UPCP.

En cas de débrayage, les services minimums qui nous sont imposés excèdent dans certains postes les services journaliers habituels, démonstration qu'on nous interdit toute participation à un mouvement social populaire et légal, alors que le Parlement avait refusé l'interdiction de grève en octobre 2013.

Nous dénonçons l'attitude et l'intransigeance de M. Pierre MAUDET et de ses subalternes, qui traitent les policiers et gardiens de prison de manière dictatoriale. Cette attitude renforce notre conviction que la nouvelle loi sur la police doit être absolument rejetée, afin de préserver nos citoyens d'un pouvoir excessif confié en main d'une seule personne.



**Pour vous expliquer plus en détail les événements de ce matin, nous vous invitons à une conférence de presse urgente en fin de matinée, en présence du président du Cartel Intersyndical de la fonction publique et du secteur subventionné :**

**1130 h. ce 29.01.2015 au local UPCP**

**dans le bâtiment de liaison entre le centre commercial de la Praille et le stade de Genève, route des Jeunes 12, 1227 Carouge, tél : +41.22.920.18.08.**

**L'ARME DU CRIME : LE CHOCOLAT**